

n°27

HIVER 2016/2017

Le Sancéen

Bulletin d'informations municipales



Ville de Saint-Julien-les-Villas



Parc de la Moline



Musique



Environnement

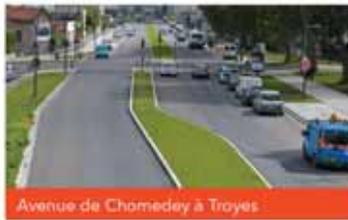


Salon du vin





Allée pour particulier



Avenue de Chomedey à Troyes

- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



Centre-bourg à Evry-le-Châtel

Eiffage Route
Agence de Troyes
Tél. : 03 25 76 24 24



Relevez le **défi** de faire encore plus d'économies d'énergie !

Familles à énergie positive engagées pour le climat!

www.familles-a-energie-positive.fr

Grand Troyes
PACT
GRDF
VEOLIA
ENEDIS
Intermarché

CASC CENTRE D'ANIMATION SPORTIF ET CULTUREL DE SAINT-JULIEN-LES-VILLAS
Vous présente

Nez rouge
avec Choupette et Cacahouète

Mercredi 15 Février 2017 à 14H30
Suivi d'un concours de déguisements et goûter

Salle polyvalente de St Julien les Villas

Entrée gratuite

FLIPPER'S WEEK 2

LES 27 ET 28 MAI 2017

AU GYMNASSE FERNAND GANNE
9 RUE FERNAND GANNE
10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

FLIPPERS - BORNES D'ARCADES - CONSOLES DE JEUX - BABYFOOT

NOCTURNE SAMEDI 27 DE 20H À MINUIT

4€
GRAND POUCEUR - 13445

TOMBOLA
DE NOMBREUX LOTS À GAGNER

Intermarché

Contact : flippersweek@gmail.com / 06.63.93.95.38

Chères Sancéennes, Chers Sancéens,



Permettez-moi de vous présenter tous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

L'année 2016 fût riche en évènements tant communaux que nationaux. Je ne m'attarderai qu'à ceux qui nous sont proches : déplacement de la salle des mariages et du Conseil Municipal à l'Auditorium de la Maison du Patrimoine, le ramassage

hippomobile du tri sélectif, une mutuelle pour les agents municipaux, un nouveau régime indemnitaire, une nouvelle balayeuse, un ministade, l'aménagement du parc de la Moline avec la ballade des nichoirs, la Ruche qui dit Oui et ses producteurs locaux, le numérique dans toutes les écoles, la rénovation des cours extérieurs de tennis et des bâches des cours couverts, un service juridique, une comptabilité analytique, 2 pianos à l'école de musique, le jardin du souvenir rénové et le columbarium agrandi, l'enquête publique sur le futur PPRI et la modification simplifiée du PLU, l'armement de notre police municipale mutualisée avec son élargissement à Pont-Sainte-Marie, un service d'accompagnement aux courses pour nos aînés en difficultés.

L'année nouvelle qui démarre sera celle des grands projets avec les travaux de voirie sur les rue de la Burie, Voltaire et aussi Racine, Corneille, Ronsard, Molière et Chenier qui en ont bien besoin. Grâce à la subvention de 281 000 € obtenue avec le Grand Troyes et le ministère de l'Ecologie, nous pourrons passer tout l'éclairage public en LED d'ici la fin d'année et créer la restauration scolaire à énergie positive. Le Canal sans eau aura son aménagement avec la venue d'un collège, enfin à Saint Julien les Villas, une maison de santé qui devrait être la plus grande de l'Aube avec 17 praticiens et plus, et le transfert probable de la maison de retraite, le tout avec une voie douce reliant l'allée du château des cours à Bréviandes. Le Cœur de Vie autour de la mairie sera lancé, avec l'aménagement de la maison de l'hôtel de ville, et l'espace paysager entre mairie, auditorium, bibliothèque sans oublier nos berges de la Seine. Le chemin de mémoire qui nous rappellera notre douloureux passé.

Le Conseil Municipal Jeune travaille à deux projets concernant les déchets. Ceux produits dans les écoles et ceux issus de la cantine. L'idée principale est d'analyser les déchets produits, d'organiser la collecte et le recyclage pour préserver les ressources de notre planète. A la cantine, deux objectifs : réduire le gaspillage et valoriser les déchets alimentaires. Ce recyclage pourra s'élargir à toutes les restaurations de notre commune, puis à nos communes voisines afin de réduire nos déchets.

Le Grand Troyes devient depuis le 1^{er} janvier Troyes Champagne Métropole avec ses 81 communes et 160 000 habitants. Grande métamorphose de notre agglomération où ruralité va raisonner à côté de l'urbain, où la dynamique économique devra créer des emplois sur notre territoire, où la solidarité intercommunale et sociale s'intensifiera. La mise en place nécessitera toute l'année 2017.

Mais avant tout, je souhaite que cette année 2017 soit pour vous Sancéennes et Sancéens, celle de la joie, de la santé et du bonheur.

Jean Michel VIART
Maire de Saint-Julien-les-Villas
Vice-président de Troyes Champagne Métropole

Edito	3
Affaires générales	4
Affaires scolaires	5
Citoyenneté	8
Developpement durable	10
Agenda	14
Urbanisme	16
Vie culturelle	19
Expression politique	22
Sports	24
Social	25
Etat civil	27



Le Sancéen
BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
 Directeur de publication : Jean Michel VIART
 Conception et réalisation : Olivier JOUAULT
 Crédit photos : Benoît Lecallou, Est Eclair
 Mairie de Saint-Julien-les-Villas,
 Jean Marie GUYOT, Jacques FOURNIER
 Maquette et impression : Imprimerie La Renaissance
 Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017

Permanence de vos Elus municipaux

Monsieur le Maire se tient à votre disposition lors de sa permanence hebdomadaire le mercredi de 17h à 18h30 en mairie. Si vous désirez le rencontrer, vous pouvez venir directement ou prendre rendez-vous auprès du cabinet du maire par téléphone au 03 25 71 79 30. En cas d'absence, le premier adjoint Monsieur Patrick Grosjean le remplacera.

- Monsieur Jérémy Zwald, **maire-adjoint à l'urbanisme** est à votre écoute les lundis et vendredis sur rendez-vous. Contactez l'accueil des Services Techniques au 03 25 49 42 22 pour la prise de rendez-vous.
- Madame Colombe Codazzi, **maire adjointe aux affaires scolaires** périscolaires et petite enfance, vous écoute et vous informe tous les mercredis de 10h à 12h à l'accueil jeunesse.
- Monsieur Thierry Joly, **maire adjoint aux affaires sociales** est disponible tous le mercredi de 10h à 12h pour vous conseiller et informer en mairie.

Vous pouvez également rencontrer les maires adjoints en appelant :

- l'accueil des Services Techniques au 03 25 49 42 22, pour Monsieur Michel Brouillet, maire **adjoint au développement durable et cadre de vie**
- au cabinet du maire au 03 25 71 79 30 pour :
 - Monsieur Patrick Grosjean, 1^{er} maire adjoint à la citoyenneté et la politique de la ville ;
 - Madame Gervaise Jouault, maire adjointe à la culture et aux associations ;
 - Madame Françoise Gréva, maire adjointe aux finances ;
 - Monsieur Patrick Petitjean, conseiller municipal délégué aux affaires générales ;
 - Monsieur Olivier Jouault, conseiller municipal délégué à la communication
- l'accueil du service des sports au 03 25 71 79 65, pour Monsieur José VAZQUEZ, **conseiller municipal délégué aux sports**

• Permanence de votre conseillère départementale

Catherine Brégeaut, Conseillère départementale, est à votre disposition le 3^{ème} samedi de chaque mois de 9h à 11h. Téléphone 06 10 83 02 63.

En ce début d'année, chers Sancéens, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de santé, avec une pensée toute particulière pour les personnes dans la difficulté et pour ceux qui les accompagnent. Dans ce temps bousculé par des mutations profondes et des conflits, ce n'est qu'au prix d'un engagement porté par le volontarisme et le courage, que nous pourrons ensemble construire un avenir serein.

Que 2017 permette aux solidarités de cœur, familiales et sociales, de se renforcer pour une année respectueuse de l'Homme dans ses différences d'être et de condition.

Soyez assurés, cher Sancéen et chère Sancéenne, de mon indéfectible soutien.

Catherine Brégeaut, Conseillère Départementale

Une Nouvelle Adjointe à la Culture et aux Associations

Madame Gervaise Jouault a été nommée adjointe à la culture et aux Associations lors du conseil municipal du 27 octobre 2016. Elle reprend l'animation de notre commune avec le dynamisme de la commission culture ainsi que les actions engagées avec les nombreuses associations sancéennes. Nous lui souhaitons de poursuivre l'action culturelle vaste et variée pour la satisfaction de tous nos administrés



Nouveau conseiller municipal

Depuis le mois d'octobre, Monsieur Didier QUACCHIA de la liste Avenir Saint Julien Demain est devenu conseiller municipal. Il intègre les commissions de citoyenneté et de la politique de la ville. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du Conseil Municipal. Il poursuivra l'action municipale engagée depuis plus de 2 ans.



CHAMPAGNE
TAPREST-POISSENOT
 & FILS

7, rue de la Lochère
 10200 CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE
 Tél./Fax. 03 25 27 05 15 - Port. 06 81 88 28 59

Le restaurant scolaire

Le restaurant scolaire de la commune de Saint-Julien fonctionne avec un lieu supplémentaire pour accueillir l'ensemble des élèves: la salle Grimont. Cette salle accueille 50 élèves en plus des 220 autres depuis le 5 décembre 2016. L'objectif premier de la municipalité de cette extension est de permettre au restaurant scolaire de pouvoir accueillir tous les élèves durant un seul et même service, et ainsi, faciliter l'organisation du personnel municipal. Une liaison chaude sera assurée durant cette période. Des plateaux chauds confectionnés par notre prestataire API seront ainsi servis sur place qui met à disposition un agent pour le service.

Au total, plus de 540 élèves sont scolarisés sur l'ensemble des deux écoles Robin Noir et Fernand Ganne. En moyenne ce sont 355 élèves par jour qui déjeunent au restaurant scolaire. (85 en salle de gymnase, 220 à la salle polyvalente et 50 à la salle Grimont).

Un marché de Noël à l'école Robin Noir Maternelle

Le mardi 13 décembre 2016 de 17h30 à 19h, un marché de Noël a été organisé par l'équipe enseignante de l'école maternelle Robin Noir en partenariat avec les animateurs du périscolaire.

Les animateurs de la MJC ont pris part à cette manifestation en portant main forte lors de cette soirée. La mise en place du marché, la décoration, la confection des crêpes, la programmation...

Tout a été fait en commun, mise à part les œuvres des enfants qui étaient mises en vente en faveur de la coopérative scolaire durant ce marché tout comme pour les bénéfices de la vente des crêpes et des boissons.

Les ateliers Nap ont été à l'honneur durant trois représentations concoctées tout au long du cycle scolaire de novembre/décembre.

De nombreuses familles ont répondu présent, l'opération a été un succès.

Pour la Maternelle Fernand Ganne, une organisation commune est aussi envisagée entre l'équipe enseignante de la maternelle Fernand Ganne et le service périscolaire pour « la fête du printemps » en mars ou avril 2017...

Rencontre intergénérationnelle



Le mardi 20 décembre 2016, des enfants du centre de loisirs se sont rendus à la Maison de retraite de la Moline afin de partager avec nos seniors un moment « chantant ».

En effet, les enfants avaient un répertoire de chants de Noël afin de pouvoir les interpréter pour et avec les résidents.

Au programme, des chants traditionnels : « Petit papa Noël », « mon beau sapin »... mais aussi plus « exotique » avec « bon baiser de fort de France », ou plus actuel avec « on écrit sur les murs ».

Un goûter offert par la résidence de la Moline a fini cet après-midi d'échanges et de partage.

Goûter de Noël



Comme chaque année, le personnel de la crèche les lutins de Saint-Julien-les-Villas et les assistantes maternelles agréées organisent un goûter de Noël où sont conviés parents et enfants.

Après un petit récital du personnel où les parents ont pu découvrir les chansons et comptines de la crèche, le Père Noël est venu nous rendre visite et a distribué des papillotes aux enfants. Ce fut un moment convivial, les parents et les professionnels ont pu échanger en dégustant des crêpes, gaufres confectionnées par les enfants, bûches, mandarines, papillotes.

Un grand merci aux parents qui sont venus nombreux, au personnel qui s'investit chaque année ainsi qu'au Père Noël toujours présent pour notre goûter.



École maternelle Robin Noir

Cette année encore, l'école maternelle Robin Noir a fêté Noël avec quelques jours d'avance sous le préau.

Le thème retenu a été « le marché de Noël » qui a rencontré un franc succès...

En amont, les enfants ont réalisé, avec beaucoup d'application, des objets d'art. La plupart de ces œuvres portaient d'ailleurs leur prénom

Bien évidemment, les professeurs d'école et leurs aides ont dû mettre la main à la pâte : des sapins, des pommes de pin finement décorées, divers objets décoratifs... étaient mis à la vente

Les enfants et les parents ont tous pu trouver leur bonheur et déguster de bons gâteaux préparés la veille par les mamans

Merci à tous ceux et celles qui ont répondu à leur appel.

Le réseau internet jusque dans les écoles maternelles

Suite à la dotation des tablettes dans les maternelles au mois de Septembre, ne manquait plus que l'installation du réseau internet pour que les enseignants puissent utiliser au mieux ces nouveaux outils.

C'est chose faite depuis la rentrée de Novembre.

Chaque Ecole maternelle dispose de prises de connexion murale pour l'utilisation des ordinateurs et les enseignants ont la possibilité de mettre en marche le réseau WIFI à la demande, via des boutons poussoir permettant de limiter la prolifération des ondes durant des temps non défini set non utiles.

Ainsi, les enfants peuvent apprécier dans les meilleures conditions les possibilités offertes par ces outils numériques.



Vacances de Noël

Le centre de loisirs a accueilli environ 70 enfants par jour du 19 au 23 décembre 2016 sur le thème « il était une fois... »

Au programme :

- Spectacle/conte de Noël africain pour tous,
- Rencontre intergénérationnelle,
- Sortie en ville /Ludothèque pour les plus jeunes,
- Sortie à Paris en train pour admirer les illuminations et les décorations de la Capitale...
- Nouveautés : deux « diners veillées », une pour les 5-8 ans et un pour les 9-11 ans, ont été proposés

Au programme de ces deux soirées : confection des repas en commun puis un dîner autour d'un jeu de société d'ambiance adapté autour du thème de Noël. Des temps ainsi qu'une des soirées furent partagés avec la MJC. Le Vendredi après-midi, un moment de fête autour d'un goûter bien fourni a clôturé les activités du centre de loisirs pour l'année 2016, dans la joie et la bonne humeur.

Repas de Noël

Le vendredi 16 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël de la Cantine

M. Le Maire est venu partager ce moment festif avec les enfants des groupes scolaires Fernand Ganne et Robin Noir, accompagné des membres de son équipe municipale. Notre prestataire, Api Restauration, avait concocté un menu festif pour l'occasion : Pâté en croute et ses condiments • Chapon sauce forestière • Gratin dauphinois Vache qui rit • Buche de Noël au spéculoos et chocolat blanc maison

Un moment de partage et de convivialité toujours très apprécié par tous.



Le service Enfance Jeunesse Education en formation avec la Croix-Rouge

Au mois d'octobre 2016, la croix rouge française s'est rendue dans les locaux du service enfance jeunesse éducation afin de former les agents aux gestes qui sauvent.

En effet, 40 agents lors de 4 sessions sur les vacances d'automne et de Noël ont passé le PSC1 (premiers secours). Ainsi, tous les agents ont

brillamment réussi le test de fin de formation. Il est plus qu'important de savoir réagir en cas de

besoin. Surtout quand les agents sont en contact permanent avec les enfants qui fréquentent les accueils périscolaire et extrascolaire. D'autres formations seront programmées en 2017, à la fois en interne sur des sujets ou des questions propres aux pratiques quotidiennes mais aussi par le biais d'organismes extérieurs afin de répondre aux besoins de professionnalisation ou inhérents à des sujets d'actualité.



Bilan du PEDT réunion d'évaluation du 7/12/2016

Le PEDT est le Projet Educatif Du Territoire mis en place à Saint-Julien-les-Villas depuis 2015.

Le PEDT pourquoi ?

Le PEDT formalise une démarche permettant à notre collectivité de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. Il permet d'organiser des activités périscolaires prolongeant le service public d'éducation et en complémentarité avec celui-ci.

Quelle évaluation de notre PEDT ?

Le 7 décembre dernier, des représentants des différents partenaires signataires du PEDT étaient invités en salle du conseil municipal: Education Nationale, la Caisse d'Allocation Familiale, le DDCSPP, Préfecture, Mairie, ainsi que les principaux acteurs du PEDT : services municipaux, directeurs d'école, parents d'élèves élus. Le but de cette réunion était de faire l'évaluation du PEDT qui fut signé pour la rentrée scolaire et qui fêtait donc sa troisième rentrée.

La conclusion du bilan fut partagée par toutes les personnes présentes, il est possible de le résumer ainsi : pas totalement négatif mais pas non plus totalement positif. Des pistes d'améliorations ont été évoquées et il est très probable que notre PEDT soit modifié courant 2017. Un long travail de consultation et de remaniement a donc été entrepris suite à cette réunion. La suite de ce dossier fera donc l'objet d'un article dans le prochain Sancéen.










GALERIE

RIVES DE SEINE

ARTISANS-COMMERCANTS A VOTRE ECOUTE :

PHARMACIE • FLEURISTE • JOURNAUX • PRESSING • BAR
CORDONNERIE • DEPOT-VENTE • COIFFEUR • ESTHETIQUE

DECouvrez LES/REDECouvrez-LES

TOUS REUNIS POUR VOUS SERVIR

GALERIE INTERMARCHÉ/RIVES DE SEINE

130 AVENUE MICHEL BAROIN - 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS






















Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

La municipalité a convié ce lundi 5 décembre à 11h30, rue de l'Égalité devant l'entrée du Cimetière, tous les Sancéennes et Sancéens, mais aussi toutes les associations Sancéennes et le Conseil Municipal. Cette invitation a été faite par voie de presse et par mail.

La cérémonie était présidée par M. Jean-Marie Guyot Président du Comité d'entente des Anciens Combattants, et M. Patrick Grosjean maire adjoint de Saint-Julien-les-Villas. Pour la deuxième année, nous avons eu l'honneur d'avoir à nos côtés le drapeau de la section de l'UNC de Saint-André-les-Vergers.

Après avoir rendu l'honneur au drapeau, Monsieur Patrick Grosjean, a lu le message officiel de M. Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense et chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. Puis nous avons rendu hommage aux morts, la gerbe a été déposée par les officiels présents, suivi d'un moment de recueillement. Nous avons pu entendre la Marseillaise, reprise par l'assemblée.

Les autorités ont remercié le porte-drapeau pour sa présence.

Ensuite le maître de cérémonie a invité toutes les personnes présentes à se retrouver autour du verre du souvenir à l'espace André Grimont.



Cérémonie du 11 novembre



Lundi 11 novembre 1918, 11 heures : dans toute la France, les cloches sonnent à la volée. Au front, les clairons bondissent et sonnent le « Cessez-le-Feu », « Levez-vous », « Au Drapeau ».

La marseillaise jaillit à pleins poumons des tranchées. Même soulagement en face, dans le camp allemand. Pour la première fois depuis quatre ans, Français et Allemands peuvent se regarder sans s'entre-tuer. Un armistice (fin des combats) a été signé à 5h15 du matin entre les alliés et les Allemands en forêt de Compiègne, Dans le wagon restaurant du train de l'état-major du Maréchal Foch dans la clairière de Rethondes. Il laisse derrière lui huit millions de morts et six millions de mutilés, c'était il y a presque un siècle déjà.

Ce matin du 11 novembre 2016, Monsieur le maire, Jean-Michel VIART, a présidé la cérémonie avec Monsieur Jean Marie Guyot, président du Comité d'Entente des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, accompagnés par l'harmonie l'Indépendante, les sapeurs-pompiers, les anciens combattants et les conseillers municipaux.

Après les discours des autorités, et l'appel par les Jeunes Sapeur-Pompiers et par les Conseillers Municipaux Jeunes, des soixante jeunes Sancéens qui ont donné leur vie durant cette terrible guerre, nous avons assisté aux dépôts de gerbes.

Le temps étant incertain, la commémoration s'est poursuivie à la salle polyvalente où les médailles ont été remises à Monsieur Gérard Ninoreille pour le Titre de Reconnaissance de la Nation, mais aussi à Madame Betty Lotz, médaille de mémoire - solidarité, offerte par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, en raison de son action à diffuser le « Bleuet de France » depuis environ trente ans.

Cette commémoration s'est terminée autour d'un repas au C' Restaurant pour tous ceux qui se sont inscrits auprès de la mairie.

Nous vous donnons rendez-vous pour les cérémonies Patriotiques du premier semestre 2017, le vendredi 27 janvier, le dimanche 19 mars, le lundi 8 mai, l'appel du 18 juin.



MONTREUIL-sur-BARSE
03 10 95 41 64
 contact@ecp-glais.fr

SIRET 7980710630017

CMJ

Le vendredi 14 octobre à 17h30 s'est déroulée dans la salle du conseil municipal de Saint-Julien-les-villas la séance plénière de l'installation des huit nouveaux conseillers municipaux Jeunes, élus par leurs camarades de CM1, des écoles de Robin Noir et de Fernand Ganne. Ils étaient tous entourés par leur famille.

C'est monsieur le maire Jean-Michel Viart, qui a ouvert la séance en présence des adjoints élus, Gervaise Jouault, Jérémie ZWALD et Patrick GROSJEAN en charge du CMJ. Il a présenté succinctement le fonctionnement du conseil municipal adulte et les a remerciés d'avoir le courage de vouloir s'impliquer dans la vie communale en représentant leurs camarades. Il a aussi remercié leurs parents qui les ont autorisés à prendre en charge cet engagement de trois ans. Il a aussi rappelé les projets de leurs aînés de l'année 2015 : « Nettoyons notre ville » en septembre, et « des jouets pour tous » en décembre. Le projet « Nettoyons notre ville » nous a fait identifier les endroits de la commune sans possibilité de collecte des déchets (banc dans les parcs sans poubelles, cendriers), mais aussi au niveau des arrêts de bus.



Cette recherche nous a permis de visiter la société Sotralinox au mois de juillet 2016 (conception et fabrication de mobiliers urbains).

À tour de rôle, Charlotte Georgin, Myliana Vandriessche, Marius Colfort, Darius Back, Victor Pichancourt, Logan Fédé, Akre-Amantchi Beugre, Valentin Rekowski, ont reçu leur insigne de conseiller municipal jeune pour le mandat 2016 à 2019.

Ils intègrent le conseil municipal jeune qui a décidé de travailler sur les deux projets suivants : « le gaspillage alimentaire » au niveau de la restauration scolaire et le « traitement des déchets » dans les écoles (cartons, papiers, stylos, etc...).

Monsieur le Maire les a invités à participer à la cérémonie du 11 novembre 2016.

Des services civiques à la Mairie de Saint-Julien-les-Villas

La Mairie de Saint-Julien a sollicité et obtenu en juillet dernier un agrément auprès de la DDCSPP afin d'accueillir des jeunes en service civique.

Le service civique à Saint Julien les villas est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, pour l'accomplissement d'une mission d'intérêt général dans un des domaines d'intervention reconnus prioritaires pour la nation : solidarité, éducation pour tous, environnement, mémoire et citoyenneté, Le service civique est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans. L'objectif de l'engagement de Service Civique est de proposer aux jeunes de 16 à 25 ans un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils pourront gagner en confiance en eux, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel. L'accueil des volontaires en Service Civique a été pensé avant tout comme la rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général, porté par la collectivité le projet personnel d'engagement d'un jeune. Ainsi, depuis les mois de septembre, octobre et novembre, 5 jeunes volontaires au service civique ont été accueillis au sein des services de la Mairie.

Voici leur portrait et leurs missions :

Mission :

Consolider l'équipe déjà en place et s'impliquer auprès des enfants et de leur famille pour susciter, entretenir, redonner le goût d'apprendre par l'accueil, l'aide au travail, la socialisation et l'ouverture culturelle

Dates : septembre 2016 à juillet 2017 •

Lieu(x) de la Mission : Fernand Ganne pour Rebecca • Robin Noir pour Anne-Laure



Anne-Laure Fischer



Rebecca Fanord

Mission :

Durant toute l'année scolaire, le volontaire propose des activités en direction des élèves des écoles primaires autour des grandes compétences citoyennes **responsabilité, respect, égalité, tolérance, entraide, coopération, confiance en soi.**

Mettre en place des ateliers pédagogiques, favorisant la coopération et la participation de tous, pour faire changer les comportements et agir concrètement sur le mieux vivre ensemble à l'école. • Dates : octobre 2016 à mars 2017 • Lieu(x) de la Mission : Les écoles sancéennes



Jordan Neveu

Mission :

Animer le CMJ en partenariat avec l'espace jeunesse, les écoles et les professionnels de terrain. • **Initier les jeunes à la vie démocratique et participative.** • **Accompagner les jeunes dans la mise en œuvre des actions proposées par le CMJ.** • **Organiser les rencontres avec les élus.** • Dates : novembre 2016 à juillet 2017 • Lieu(x) de la Mission : Les écoles sancéennes auprès des jeunes conseillers municipaux



Jonathan Angelini

Mission :

Proposer des actions en complémentarité avec les actions contre l'isolement des personnes âgées déjà mise en place dans la commune par le centre d'action sociale, et notamment permettre d'assurer le transport de certains bénéficiaires pour que ceux-ci puissent réaliser leurs courses : **ainsi participer à la lutte contre l'isolement et contre la perte de mobilité de ce public fragile** • Dates : octobre 2016 à mars 2017 • Lieu(x) de la Mission : Auprès des seniors sancéens



Johanna Lotz

Un dernier volontaire pour des actions en faveur du développement durable devrait venir compléter cette équipe de jeunes très motivés en janvier 2017.

CONNAISSEZ-VOUS

Les arbres de notre commune

Nom commun : Cyprés Chauve
Nom latin : Taxodium distichum
Famille : Taxodiacées
Origine : Zone marécageuse de Louisiane
Couleurs : feuillage plumeux vert clair se muant en brun cuivré à l'automne
Hauteur adulte : 40 mètres
Longévité : plus de 300 ans
Originalité : seul conifère à perdre ses aiguilles
Vous pouvez admirer cet arbre dans le Parc GRIMONT
 Michel Brouillet - Thomas Belthier



Gérons

nos déchets



La communauté d'agglomération du Grand-Troyes organise la collecte de déchets ménagers dit en « porte à porte » et gère l'exploitation de ses quatre déchèteries.

Vous l'avez constaté : la déchèterie de Saint-Julien a été fermée du 14 au 22 novembre 2016. Cette première tranche de travaux consiste en l'agrandissement de la surface utile et la réfection des enrobés du « haut de quai ». Une fermeture de plus longue durée est prévue dans le 1^{er} semestre 2017 pour rénover la voirie circulaire en « bas de quai », l'évacuation de l'eau pluviale, ainsi que l'installation d'équipements de « sécurisation ».

INFOS DÉCHETS



SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Madame, Monsieur,

Pendant la période hivernale, du **3 décembre 2016 au 15 mars 2017**, la collecte hebdomadaire des **DÉCHETS VERTS** est suspendue.

La reprise aura lieu à partir du jeudi **16 mars 2017**.

Ponctuellement, la collecte des déchets verts sera assurée aux dates suivantes :

- ✔ **Le jeudi 15 décembre 2016**
- ✔ **Le jeudi 12 janvier 2017**

Le réseau de déchèteries du Grand Troyes reste accessible toute l'année. Nous vous invitons à y déposer vos déchets verts et encombrants. (adresses au verso)

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site internet du Grand Troyes : www.grand-troyes.fr ou contacter le service Collecte au 03 25 45 27 30.

Merci pour votre coopération



Déchèterie de Sainte-Savine

Rue Konrad Adenauer
10300 Sainte-Savine
Tél : 03 25 74 17 14

Horaires d'ouverture (octobre à mars) :

lundi-mardi-mercredi-jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; samedi de 9h à 17h30 ; dimanche de 10h à 12h30

Déchèterie de La Chapelle Saint-Luc

Route de Montgueux
10600 La Chapelle Saint-Luc
Tél : 03 25 74 33 22

Horaires d'ouverture (octobre à mars) :

lundi-mardi-mercredi-vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; samedi de 9h à 17h30 ; dimanche de 10h à 12h30

Déchèterie de Pont-Sainte-Marie

Avenue des Tirverts
10150 Pont-Sainte-Marie
Tél : 03 25 81 09 58

Horaires d'ouverture (octobre à mars) :

lundi-mardi-jeudi-vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; samedi de 9h à 17h30 ; dimanche de 10h à 12h30

Déchèterie de Saint-Julien-Les-Villas

Rue du Pré Saint-Jean
10800 Saint-Julien-les-Villas
Tél : 03 25 49 65 89

Horaires d'ouverture (octobre à mars) :

lundi-mercredi-jeudi-vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 ; samedi de 9h à 17h30 ; dimanche de 10h à 12h30



Le Chemin des Nichoirs

Le dernier Magazine Sancéen vous évoquait l'inauguration prochaine du "Chemin des Nichoirs".



Discours d'inauguration

Voilà ! C'est chose faite depuis le 15 octobre 2016, de nombreux élus avaient répondu à l'invitation. (J-J Arnaud vice-président du Grand-Troyes, Evelyne Perrot Maire de Dosches et Sénatrice-ajointe, Catherine Brégeaut Conseillère Départementale) mais aussi des riverains du Parc de La Moline, les promeneurs habituels, le personnel communal, la société ACTUAL, la Ligue Protectrice des Oiseaux, la MJC, etc. . .

Monsieur le Maire évoqua ce nouveau cadre de promenade bucolique et pédagogique avec ses nichoirs, tout en félicitant le travail de nos Services Techniques investis dans le terrassement, la création des bancs et l'installation du mobilier urbain.

Le soleil était de la partie pour une promenade de 20 mn dans la bonne humeur et la convivialité.

Voici en images le travail conséquent de cette réalisation.



La finition



Le terrassement



Zone inondable



Chemin d'aujourd'hui



Montage des passerelles



Inauguration



Mise en concassage



Etallement du concassage



Montage des passerelles



Montage des passerelles



Panneau infos



Table du parc

CONCOURS des maisons fleuries 2016

Le traditionnel rendez-vous des passionnés du fleurissement a eu lieu le 10 octobre 2016 à l'Espace André Grimont.

Des retrouvailles toujours sympathiques et conviviales entre anciens mais aussi nouveaux lauréats. Depuis cette année certains points du règlement ont évolués. La prise en compte des rosiers et des vivaces attribuent des points supplémentaires. L'entretien de la maison, des terrasses ou des allées permettent au jury d'apprécier la mise en valeur du patrimoine.

La météo du printemps 2016 n'a pas été très favorable. Les gels tardifs mais surtout les pluies de juin n'ont pas favorisé les jardiniers plus orientés sur le fleurissement annuel. Après un travail assidu, les récompenses arrivent et c'est toujours un moment de bonheur lors de l'annonce de son nom pour la remise du diplôme.

M. et Mme Witz, rue Claude Monet, remportent le titre des maisons fleuries.

Le restaurant Poivre Rouge celui des établissements publics

M. Bogé Roger, Cité des Hautes Vignes, 1^{er} prix des fenêtres et murs fleuris

Mme Herbert Jeanne, rue Claude Monet, prix des décors en bordure de rue.

Mme Dupuis Jocelyne, rue François Villon, pour les balcons ou terrasses fleuris



Quelques jours plus tard, Le Comité du Tourisme de la Région Troyen décernait un nouveau prix à M. et Mme Witz ainsi qu'à M. Bertin de la rue Pasteur.

Le 1^{er} prix des Mairies fleuries était décerné à la ville de Saint-Julien-les-Villas.

Bravo ! et félicitations ! à tous... ainsi qu'à Thomas Belthier et le Service Espaces Verts de la municipalité.



Téléthon 2016

Pour la première fois dans l'enceinte du Ministade du Parc André Grimont était organisé un tournoi de football en faveur du Téléthon. Il permit de regrouper près de 40 joueurs qui cotisèrent tous à l'élan de solidarité

Un partenariat entre les personnels municipaux des communes de Pont-Sainte-Marie, Saint-Parres-aux-Tertres et Saint-Julien-les-Villas.

Merci à tous les participants, spectateurs et organisateurs qui se sont mobilisés ! Et rendez-vous en décembre 2017.



Opération Parcs à Sapins 2017

Le succès grandissant chaque année avec plus de 350 sapins récupérés en janvier 2016.

Nous renouvelons l'opération des parcs à sapins pour 2017

Lieux de collectes :

- Carrefour rue Jacques Bell – rue Henry Parmentier
- Avenue de la Gare (Espace vert de La Libération)
- Parking de la salle des Fêtes
- Rue du Canal - Rond Point Jean Moulin
- La déchèterie de Saint Julien les Villas
- Avenue Terrenoire – Rue des Vannes
- Parking du Stade de La Burie
- Parking Av des Sapins – rue Maurice Romagon



Le brûlage à l'air libre est interdit⁽¹⁾

mais les feux de camps et festifs (fête de village, camp de jeunes...) sont autorisés sous conditions

Les feux doivent être réalisés :

- à une distance minimale de 100 m des habitations, aérodrome, terrains militaires... ;
- à une distance minimale de 200 m des forêts, plantations, reboisement... ;
- sous surveillance ;
- sur un sol décapé à nu ;
- en utilisant comme combustible du bois sec ou végétaux secs (les végétaux à forte teneur en eau sont interdits) ;
- dans des conditions météorologiques optimales (un vent supérieur à 30 km/h risque de propager le feu).

Une déclaration doit être réalisée en mairie 48h avant tout feu

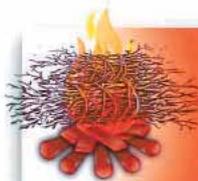


ATTENTION : Un arrêté préfectoral ou municipal peut réglementer davantage le brûlage et la réalisation de feux de plein air dans votre département ou votre commune. Renseignez-vous auprès de votre préfecture ou son site internet. www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr

(1) : Circulaire du 18 novembre 2011

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Champagne-Ardenne

Quelques chiffres⁽¹⁾



Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que...



3500 km parcourus par une voiture diesel récente (8500 km pour une essence)



4 mois et demi de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul

80 trajets en moyenne pour rejoindre la déchetterie à 20 km (40 aller-retour)



Le brûlage des végétaux en association avec des déchets (plastiques, carburant, papiers souillés...) est interdit en raison de sa haute toxicité.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement CHAMPAGNE-ARDENNE

40 boulevard Anatole France - BP 80556
51022 Châlons-en-Champagne Cedex

www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr

Document réalisé par DREAL Champagne-Ardenne / Juin 2012
Approuvé sur du papier certifié PEFC
Progression vers l'objectif de la gestion « Équitable »



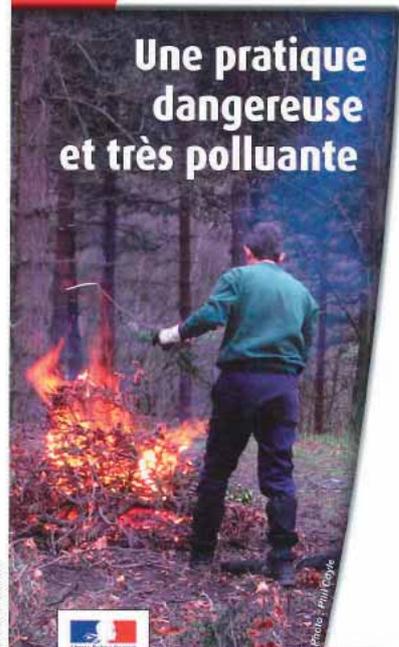
(1) : Chiffres MEDDE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Champagne-Ardenne

Une information du Plan Régional Santé Environnement

Le brûlage à l'air libre

Une pratique dangereuse et très polluante



DREAL Champagne-Ardenne - Juin 2012

Photo: Phillipe Coyne



PREFET DE LA REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement CHAMPAGNE-ARDENNE

www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr

Le brûlage à l'air libre est interdit...

SOURCE D'ÉMISSIONS DE PARTICULES POLLUANTES, le brûlage à l'air libre a des effets sanitaires et environnementaux importants

Le saviez vous ?

En France⁽¹⁾, la mauvaise qualité de l'air ...

- cause 42 000 décès par an
- réduit de 5 à 8 mois l'espérance de vie
- est à l'origine de maladies ou d'insuffisances respiratoires

En Champagne-Ardenne ...

- la surveillance de la qualité de l'air est réalisée par ATMO Champagne-Ardenne
- 12 stations fixes de surveillance assurent le suivi de la qualité de l'air
- le brûlage à l'air libre participe à la dégradation de la qualité de l'air



Retrouver toutes les informations relatives à la qualité de l'air sur le site d'ATMO Champagne-Ardenne : www.atmo-ca.asso.fr

(1) : Programme CAFE - Bilan 2010 de la qualité de l'air en France

... Des solutions existent pour vos déchets verts

Le compostage individuel



© Arnaud Brouillon - MEDDE

Les déchets organiques peuvent être compostés : déchets de jardin, déchets alimentaires, ...

Certaines communes mettent des composteurs individuels à disposition de leurs administrés.

Le « paillage »



© Pauline Laporte - Observatoire de l'air dans un jardin public - Photo : Jmallo

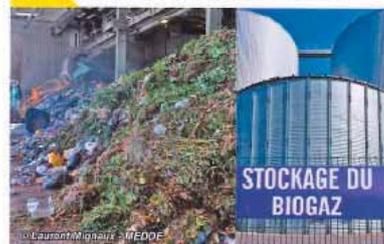
Le « paillage » est simple et peu coûteux. Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des mauvaises herbes et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol.

Il est ainsi possible de diminuer de 30-50 % la quantité d'ordures ménagères générée.

La collecte au porte-à-porte

Certaines communes organisent des collectes de déchets verts.

La collecte en déchetterie



© Laurent Lignaux - MEDDE

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchetterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Le parc champardennais compte environ 180 déchetteries fixes ou mobiles. Les biodéchets seront acheminés vers des plates-formes de compostage ou des unités de méthanisation.

Pour toutes informations complémentaires, renseignez-vous auprès de votre mairie ou sur les sites internet suivants :

www.ademe.fr
www.champagne-ardenne.pref.gouv.fr

Janvier

D	1	JOUR DE L'AN
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	
V	6	
S	7	
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	Vœux de la municipalité
J	12	
V	13	CONCERT ÉCOLE DE MUSIQUE
S	14	TOURNOI DE HANDBALL
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	Théâtre
S	21	
D	22	
L	23	
M	24	
M	25	
J	26	Chemin de mémoire
V	27	
S	28	
D	29	
L	30	
M	31	

Février

M	1	SPECTACLE ACM chandeleur
J	2	
V	3	
S	4	BOURSE CARTOPHILE
D	5	
L	6	
M	7	
M	8	
J	9	
V	10	
S	11	Théâtre
D	12	
L	13	
M	14	Saint-Valentin
M	15	Théâtre
J	16	
V	17	
S	18	Ballades Sanceennes
D	19	Depart des Foires de Mars
L	20	
M	21	
M	22	
J	23	Camp ski
V	24	
S	25	Challenge de pétanque
D	26	
L	27	
M	28	CARNAVAL

Zone A : Académies de : Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Poitiers, Uriage
Zone B : Académies de : Lille, Amiens, Reims, Nancy-Metz, Strasbourg, Rouen
Zone C : Académies de : Dijon, Bordeaux, Besançon
Zone D : Académies de : Nantes, Aix-Marseille, Nice
Zone E : Académies de : Toulouse, Montpellier, Paris, Versailles, Créteil

Mars

M	1	
J	2	
V	3	
S	4	LOTO
D	5	
L	6	
M	7	
M	8	
J	9	
V	10	
S	11	CONCERT
D	12	
L	13	
M	14	
M	15	
J	16	
V	17	
S	18	BST pré national
D	19	
L	20	
M	21	
M	22	
J	23	
V	24	
S	25	Concours national de gymnastique
D	26	Théâtre
L	27	
M	28	
M	29	
J	30	
V	31	

Avril

S	1	
D	2	Repas des aînés
L	3	
M	4	
M	5	
J	6	
V	7	
S	8	Les 75 km des Ballades Sanceennes
D	9	
L	10	
M	11	
M	12	
J	13	
V	14	
S	15	
D	16	Classe aux œufs
L	17	
M	18	
M	19	
J	20	
V	21	Tournoi national de Badminton
S	22	
D	23	ELECTIONS PRESIDENTIELLES
L	24	
M	25	
M	26	
J	27	
V	28	
S	29	
D	30	Concert Eglise de saint-Julien

Mai

L	1	Fête du travail
M	2	
M	3	
J	4	
V	5	
S	6	BST pré national
D	7	ELECTIONS PRESIDENTIELLES
L	8	Armistice
M	9	
M	10	
J	11	
V	12	
S	13	
D	14	
L	15	
M	16	
M	17	
J	18	
V	19	
S	20	CONCERT DE JAZZ
D	21	Grand Prix Cycliste de la Région de Saint-Julien
L	22	
M	23	
M	24	
J	25	Ascension
V	26	Les 100 km des Ballades Sanceennes
S	27	FLIPPERS WEEK
D	28	Fête des mères
L	29	
M	30	Semaine du Développement durable
M	31	

Juin

J	1	
V	2	Écoles qui folkent
S	3	
D	4	La Sanceenne souvenir France Nido
L	5	Lundi de pentecôte
M	6	
M	7	
J	8	
V	9	CONCERT ÉCOLE DE MUSIQUE
S	10	Concours départemental de gymnastique
D	11	ELECTIONS LEGISLATIVES
L	12	
M	13	
M	14	
J	15	
V	16	
S	17	Fête écoles Fernand Gamme
D	18	Fête des pères
L	19	ELECTIONS LEGISLATIVES
M	20	
M	21	
J	22	
V	23	
S	24	FÊTE DE LA MUSIQUE L'INDÉPENDANTE
D	25	50 ANS GNA
L	26	
M	27	
M	28	
J	29	
V	30	

Juillet

S	1	Circus
D	2	
L	3	
M	4	Tournoi annuel tennis club
M	5	
J	6	Arrivée tour de France sur Troyes
V	7	
S	8	
D	9	
L	10	
M	11	
M	12	
J	13	14 fête nationale
V	14	
S	15	
D	16	
L	17	
M	18	
M	19	
J	20	
V	21	
S	22	
D	23	
L	24	
M	25	
M	26	
J	27	
V	28	
S	29	
D	30	
L	31	

Août

M	1	
M	2	
J	3	
V	4	
S	5	
D	6	
L	7	
M	8	
M	9	
J	10	
V	11	
S	12	
D	13	
L	14	
M	15	Assomption
M	16	
J	17	
V	18	
S	19	
D	20	
L	21	
M	22	
M	23	
J	24	
V	25	
S	26	Beau dimanche
D	27	
L	28	
M	29	
M	30	
J	31	

Septembre

V	1	forum des assos
S	2	
D	3	
L	4	
M	5	
M	6	
J	7	
V	8	
S	9	
D	10	
L	11	
M	12	
M	13	
J	14	
V	15	Bal Country
S	16	
D	17	
L	18	
M	19	
M	20	
J	21	
V	22	
S	23	
D	24	
L	25	
M	26	
M	27	
J	28	
V	29	
S	30	4^e congrès régional associations philatéiques de l'Aube

Octobre

D	1	
L	2	
M	3	
M	4	
J	5	Théâtre de marionnettes
V	6	
S	7	Course des copines
D	8	
L	9	
M	10	
M	11	
J	12	
V	13	
S	14	
D	15	
L	16	
M	17	
M	18	
J	19	
V	20	
S	21	LA NUIT DE L'AVRON
D	22	
L	23	
M	24	EXPOSITION ARTISTES
M	25	SANCEENS
J	26	
V	27	
S	28	
D	29	Heure d'hiver
L	30	Halloween
M	31	

Novembre

M	1	Toussaint
J	2	
V	3	
S	4	40 ans VCS
D	5	
L	6	
M	7	
M	8	
J	9	
V	10	
S	11	Armistice 1918
D	12	
L	13	
M	14	
M	15	Beaufortais nouveau LOTO
J	16	CONCERT DE LA SAINTE-GERVILLE
V	17	
S	18	
D	19	
L	20	
M	21	
M	22	
J	23	
V	24	Foire aux vins
S	25	
D	26	
L	27	
M	28	
M	29	
S	30	

Décembre

V	1	Illuminations de Noël Téléthon
S	2	
D	3	
L	4	
M	5	
M	6	Coûter des aînés
J	7	
V	8	
S	9	
D	10	
L	11	
M	12	
M	13	
J	14	
V	15	Marché de Noël
S	16	
D	17	
L	18	
M	19	
M	20	
J	21	
V	22	
S	23	
D	24	
L	25	Noël
M	26	
M	27	
J	28	
V	29	BMX
S	30	
D	31	Vivement 2018 !!

Aménagement du Canal Sans Eau

3,5 hectares de friches à réhabiliter. Un premier projet de création de 186 logements que la nouvelle municipalité a rejeté, ne correspondant pas à la maîtrise de nouveaux logements tant sur le plan communal qu'intercommunal.

Ce nouveau projet permet le déploiement d'activités semi publiques, semi économiques, avec une petite part de logements en appartements comme en résidence. L'accent a été mis sur l'attrait, sur la vie du quartier. Quoi de mieux que la création d'une maison de santé où médecins généralistes ou spécialistes, kinésithérapeutes, infirmiers, podologues, voire sage-femme et dentiste pourront partager un même lieu pour la satisfaction de leur patientèle. Ce collège tant désiré depuis des années dans notre commune, prendra place au centre de l'espace. Le transfert de la maison de retraite donnera un rajeunissement de l'établissement nécessaire pour le bonheur de ses résidents. Une mutualisation des places de parking optimisera l'espace occupé par les véhicules avec 100 places, et permettra de continuer d'assurer le parking aux clients des magasins d'usine les week end de soldes.

Le respect des riverains a été retenu avec les bâtiments les plus hauts positionnés le plus loin des habitations existantes, avec une voirie créée au sein de l'espace en double sens afin de ne pas augmenter le trafic sur la rue des Philippats, avec un accès montant et descendant sur l'allée du Château des cours et la desserte des bus comme un arrêt minute sur cette voie. La desserte des arrières des parcelles de la rue des Philippats est maintenue et partagée avec une voie douce qui à terme sera reliée depuis la vélovoie jusqu'à Bréviandes.



La reconquête de l'espace paysager est une donnée fondamentale afin d'intégrer ce nouveau quartier dans le cadre de vie Sancéen qui nous tient tous à cœur. Une part belle est donc donnée aux aménagements verts et durables, circulations douces et la place aux arbres et murs végétalisés.

C'est en tout environ 40 familles qui pourront rejoindre ce quartier soit en appartements au-dessus de la maison de santé, soit en résidence particulière sur les 14 parcelles qui seront mises en vente.

Ce projet nous le voulons consensuel avec les riverains. Aussi lors de la réunion publique du 30 novembre où nous leur avons proposé ce pré projet, nous leur avons confirmé notre écoute à leurs inquiétudes et suggestions dont nous tiendrons compte pour établir le projet fin janvier 2017. Il s'agit notamment de partager les positionnements de voiries, de parcelles et des parties paysagères pour le confort de tous.



Aménagement du Canal Sans Eau

Territoire pour la croissance verte



Le Grand Troyes et le Syndicat de la Forêt d'Orient ont créé avec le Ministère de l'écologie un Territoire à Croissance Verte sur ce territoire. Il y en a plus de 500 dans l'hexagone et les Dom Tom. Ces TEPCV ont pour but de promouvoir par le biais de subventions les projets des territoires notamment vers :

- La réduction de la consommation d'énergie: des travaux d'isolation des bâtiments publics, l'extinction de l'éclairage public après une certaine heure...
- La diminution des pollutions et le développement des transports propres : l'achat de voitures électriques, le développement des transports collectifs et du covoiturage...
- Le développement des énergies renouvelables : la pose de panneaux photovoltaïques sur les équipements publics, la création de réseaux de chaleur...
- La préservation de la biodiversité: la suppression des pesticides pour l'entretien des jardins publics, le développement de l'agriculture et de la nature en ville...
- La lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets: la suppression définitive des sacs plastique, des actions pour un meilleur recyclage et diffusion des circuits courts pour l'alimentation des cantines scolaires...
- L'éducation à l'environnement : en favorisant la sensibilisation dans les écoles, l'information des habitants...

Ce large éventail n'a pas pour vocation de rendre éligible des projets mais de récompenser des collectivités qui tiennent compte de la transition énergétique, la réduction des consommations énergétiques et la gestion des déchets.

La commune de Saint-Julien-les-Villas s'est associée à ce territoire à croissance verte notamment avec deux projets : le passage en LED de l'éclairage public et la création d'une restauration scolaire positive.

Le premier a pour objectif de réduire de plus de moitié les factures d'électricité de la commune en éclairage public.

Le second répond à la volonté de proposer à nos enfants des repas proches du lieu de scolarisation avec un excédent d'énergie.



Ces 2 projets permettent à notre commune d'être la première de l'Aube en 100% LED et également la première restauration scolaire construite en positif.

Ils ont été inscrits le 6 décembre dans les projets du territoire à croissance verte au Ministère de l'Ecologie en présence de Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Ecologie, Monsieur Jean-Jacques Arnaud, vice-Président du Grand Troyes en Charge du Développement Durable et Monsieur Jean-Michel Viart, Maire de Saint-Julien-les-Villas.

Le Ministère de l'écologie remercie la commune avec une subvention globale de 281 000€.

C'est un encouragement pour poursuivre nos actions : passage en LED et isolation des bâtiments publics, rénovation de leur mode de chauffage, réduction de nos déchets alimentaires notamment dans nos cantines.

Ce geste confirme le bon choix de la municipalité dans ses projets.



Voirie

Parking de la Poste

Durant l'automne, le parking situé à côté du bureau de Poste et de l'accueil du Pôle Enfance Jeunesse s'est vu appliqué un nouvel enrobé en lieu et place de l'ancien revêtement.

Celui-ci était endommagé et les multiples rustines appliquées depuis de nombreuses années n'y suffisaient plus. Il était urgent de sécuriser cet endroit.

Nous avons profité de cette rénovation, pour changer les règles de stationnement. A présent, comme le marquage au sol l'indique, le parking est situé en « zone bleue ». Cela signifie que les places sont réservées à du stationnement temporaire dans la limite de 90 minutes. En effet, le nombre limité de places de stationnement dans les alentours de la Poste et de la mairie, nous oblige à appliquer ces règles pour permettre à chacun de pouvoir accéder aisément aux services publics.

Vous trouverez à votre disposition à l'accueil de la mairie les disques bleus, qu'il faut apposer à votre arrivée derrière votre pare-brise.



Travaux prévus en 2017

La rue Voltaire et la rue de la Burie seront refaites à partir du mois de mars 2017. En effet, les travaux d'étude ainsi que les étapes de concertation avec les riverains se sont déroulées au début de l'automne 2016. Il s'est avéré préférable de lancer ces importants travaux au retour du printemps afin de s'assurer que les conditions météo ne viendraient pas perturber le calendrier de réalisation.

Pour résumer, la chaussée va être refaite, les trottoirs élargi pour permettre une circulation aisée pour les piétons, y compris pour les personnes avec une poussette ou se déplaçant en fauteuil roulant. Le marquage au sol celui sera lui aussi refait, notamment au niveau des intersections pour améliorer

la visibilité et rendre ces endroits plus sûrs. Des passages piétons seront créés pour permettre un cheminement sûr et sécurisé tout au long de ces rues.

Les rues Corneille, Cheniers, Molière, Racine et Ronsard seront-elles aussi refaites courant de l'année 2017. Les travaux d'études ont été lancées en fin d'année 2016.

Les différentes étapes de préparation de ces travaux se réaliseront dans le courant du premier trimestre 2017. Le projet de requalification sera ainsi élaboré et discuté au cours de réunions de la municipalité être pour être ensuite présenté aux riverains au cours d'une réunion d'information publique. Etape majeure pour s'assurer que les travaux apporteront bien une amélioration du cadre de vie pour les habitants en respectant les budgets alloués à cette opération.



Marché de Noël



Ce sont les 17 et 18 décembre que s'est déroulé la 9^{ème} édition du marché de Noël.

Une soixantaine d'exposants, à l'intérieur des trois pièces de la salle polyvalente avec : bougies, bijoux fantaisies, vêtements fait main, de jolies perles, des pâtes de fruits, des escargots, de la charcuterie et du fromage, foie gras enfin tout pour faire ses dernières emplettes pour les fêtes de fin d'année.

Sans oublier l'humanitaire : l'UNICEF, Madagascar et l'école du chat qui remportent toujours un grand succès.

à l'extérieur : frites, crêpes, vin chaud, marrons, manège pour enfants, pêche à la ligne...

Tout au long de ces deux jours des animations : magicien, maquillage, découpage et une troupe de cosplay avec dark vader, la reine des neiges, que de joie dans les yeux des petites filles Elsa en vrai!

Et puis la calèche qui a promené petits et grands avec Kheira qui a narré, tout au long de ces deux jours, de beaux contes de Noël malgré le froid.

Les enfants ont regretté de ne pas avoir apporté de carottes pour le cheval, mais promis, ils n'oublieront pas l'année prochaine, sur !

Et bien sur, le père Noël, venu spécialement de Laponie avec sa hotte remplie de chocolat.

Deux jours de détente et de bonheur passé en famille juste avant Noël. Que du bonheur!

Vivement l'année prochaine.



Saint-Julien-les-Villas se pare de son manteau de fête

De nombreuses Sancéens, des petits, moyens et grands sont venus en nombre sur le parvis de la Mairie, ce vendredi 2 décembre 2016 à 17h30, vous avez pu entendre les chants de Noël, comme «Vive le Vent» ou encore «Mon Beau Sapin» et encore d'autres repris par la foule. Ces chants ont été offerts aux personnes présentes par la chorale de l'école de musique, sous la direction au piano de Madame Isabelle Crusson, en présence de M. le Maire, des membres du Conseil Municipal Jeunes, des adjoints et des conseillers.

Le décompte a été clamé par l'ensemble de la foule, 5 - 4 - 3 - 2 - 1, et c'est Noé, un Sancéen de 5 ans et demi, qui nous a fait découvrir ce merveilleux décor, ces sapins illuminés comme sortie par magie de boîtes cadeaux. Nous avons pu voir les regards enchantés des enfants et des grands.

Dès le départ des illuminations, les conseillers municipaux jeunes ont de nouveau eu la joie de distribuer des chocolats à tous.

Mais votre civisme, a montré que le parvis de la Mairie est resté propre après votre départ.

N'oublions pas de dire un grand merci aux employés communaux qui ont oeuvré pour construire ce magnifique projet.



Théâtre

«Espèces menacées»

La commission culture de Saint-Julien-les-villas a reçu le samedi 7 janvier la troupe théâtrale GUILLEMIGELE de Creney.

Cette pièce est une farce au mécanisme infernal ou le rire est sincère et le mensonge poussé à l'extrême.

La salle a été conquise. BRAVO!

Prochaine pièce de théâtre
11 février 2017 • avec COME 10.
«Assassins associés»

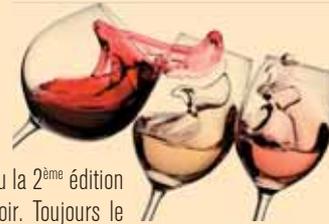


Concert de sainte Cécile Patronne des musiciens

Vendredi 19 novembre, la messe fut célébrée en l'église de Saint-Julien-les-villas pour célébrer la fin du jubilé de la miséricorde et les 70 ans du secours catholique. Cette messe fut accompagnée par l'harmonie l'indépendante sous la direction d'Emilie Cumin. Un concert plein d'émotion et d'applaudissements.



Foire aux vins



Le dernier weekend de novembre à eu lieu la 2^{ème} édition de la foire aux vins et produits du terroir. Toujours le même succès. Tout le monde a pu trouver de quoi se faire plaisir et surtout mettre de bonnes choses sur sa table pour les fêtes de fin d'année. À savourer avec plaisir et modération...



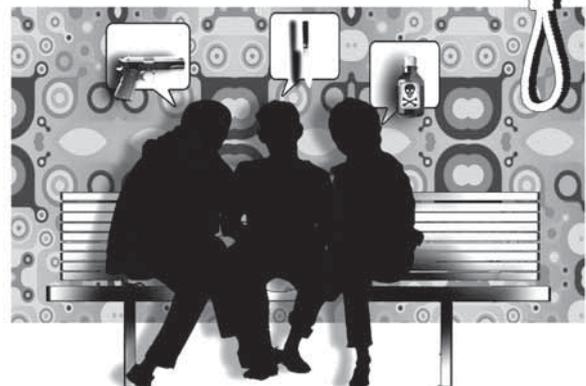
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération

LE GROUPE THEATRAL DE LA CHAPELLE-SAINT-LUC

COME 10

présente une comédie policière
de Robert Thomas

Assassins Associés



Mise en scène : Gérard Fridblatt
Décors : Marie-Claire Jeandidier
Costumes : Katia Abros
Philippe Depontailier

SAMEDI 11 FEVRIER 2017
Salle polyvalente de Saint-Julien-les-Villas
ENTREE LIBRE

Organisé par la Ville de Saint-Julien-les-Villas

PLUS PROCHE DES SANCÉENS

TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

Depuis le 1^{er} janvier 2017, nous sommes tous habitants de la nouvelle entité TROYES CHAMPAGNE METROPOLE.

SAINT-JULIEN-LES-VILLAS aura 4 représentants, soit un de plus qu'actuellement, au sein de cette agglomération XXL, désormais composée de 81 communes.

Je resterai, en ma qualité de membre de l'opposition, conseiller communautaire.

Cette nouvelle intercommunalité naît de l'application par l'état de la loi NOTRE, loi pour la Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

A SAINT-JULIEN, le SIAEP, syndicat de gestion de l'eau potable, est dissout, et la compétence de gestion de l'eau est rattachée au SDDEA : Syndicat Départemental des Eaux de l'Aube.

Nous resterons vigilants sur les tarifs et la qualité de notre eau potable.

Une de nos élues, Mme Martine JOBÉ, y siègera et représentera la liste PLUS PROCHE DES SANCÉENS. Elle sera à même de défendre les intérêts des SANCÉENS dans cette instance.

Beaucoup d'interrogations naissent de la création de cette METROPOLE :

Comment gouverner conjointement les besoins des communes rurales et des communes urbaines ?

Quels nouveaux équilibres de gouvernance seront établis entre la ville centre TROYES et les 80 autres communes ?

La complexité de la fiscalité : les équilibres sont corrigés par des compensations entre communes. Nous resterons vigilants à ce qu'à terme cela ne coûte pas plus cher à nous, contribuables !

SAINT-JULIEN LES VILLAS et pas LES IMMEUBLES !

M. le Maire se renierait-il dans ses positions de campagne électorale ?

Le nouvel aménagement du Canal Sans eau, présenté en Conseil municipal de décembre 2016, n'a pas mentionné la création de logements en R+3, soit 3 étages pour une hauteur de 16 mètres de haut !

M. le Maire a racheté le Canal sans eau pour éviter la construction de logements à l'aménageur TROYES HABITAT et aujourd'hui la commune a revendu une parcelle à TROYES HABITAT pour la construction d'un hypothétique POLE SANTÉ, qui sera allié à des logements dans un immeuble de plus de 16 mètres de haut ! CHERCHER LA COHÉRENCE !

M. le Maire TRAHIT son électorat et va faire supporter à la commune 3 millions d'euros en aménagement de voirie et de parking en lieu et place de l'aménageur !

Le groupe d'élus de « Plus proche des Sancéens » vous prie d'accepter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Pour PLUS PROCHE DES SANCEENS. . .

Isabelle AUGUIN
Jean-Marie BAILLY
Martine JOBÉ
Yvon LAURENT

CHANGEONS D'AIR A SAINT-JULIEN

Nous n'avons qu'un seul guide l'intérêt général et nous sommes toujours interdit les attaques personnelles. Malheureusement cette attitude est loin d'être générale au sein du Conseil Municipal. Peu de débats de fond mais des chicaneries permanentes... Au moment où nous allons tous prendre un peu de repos en famille on ne peut que souhaiter que le climat s'apaise dans les prochains mois.

Le projet concernant « le canal sans eau » est enfin sorti. Globalement il s'articule autour de 4 grands axes :

Une maison de santé regroupant 17 professionnels de santé. Un projet formidable porté par une Association regroupant quasiment tous les professionnels de santé exerçant sur St Julien. C'est un projet ambitieux et essentiel au moment où Saint-Julien risquait de devenir un désert médical...

Un collège privé : alors que la Loi de séparation de l'Etat et de l'Eglise date de 1905, nous sommes les seuls à nous être étonnés de cette entorse à la laïcité.

Une maison de retraite : la Maison de Retraite de la Moline est à saturation, c'est donc l'occasion de trouver un peu d'air tout en restant dans une capacité limitée permettant d'avoir une relation privilégiée entre le personnel et les résidents. Nous avons la chance d'avoir une maison de retraite gérée par une association sans but lucratif, l'installer sur un terrain communal la protégera des appétits des investisseurs privés.

Plusieurs parcelles destinées à la construction de pavillons individuels. A l'heure où la révision du PLU va rendre de nombreux secteurs inconstructibles à St Julien du fait du risque d'inondation, cela permet d'offrir des terrains à bâtir et d'équilibrer le budget de l'opération.

Mais rappelons que nous ne sommes qu'au stade du pré-projet, et que rien n'est donc figé à ce stade, alors n'hésitez pas à enrichir le projet et à faire de nouvelles propositions.

Notre organisation administrative date de Napoléon. Nul doute qu'on peut réfléchir aux moyens de la rendre plus efficace. Mais la loi NOTRE est d'un tout autre ordre. Depuis la Libération et la mise en place progressive de l'Aménagement du Territoire (sous l'égide de la DATAR), l'Etat cherche à planifier ses actions afin d'harmoniser son intervention sur l'ensemble du Territoire.

AGIR ET CONSTRUIRE

Aujourd'hui la loi NOTRE nous propose de remplacer la coopération entre les territoires par la compétition entre ceux-ci. C'est le principe de base du libéralisme : l'Etat est non-interventionniste et c'est la libre concurrence qui arbitre les conflits. Parlons clair : c'est la loi du plus fort. Appliqué à l'aménagement du territoire cela donne la politique de métropolisation.

Ainsi pour éviter d'être écrasé par Reims, Strasbourg ou Dijon, Troyes devrait grossir pour « faire le poids ». Dans une première version délirante le Grand Troyes s'étendait de Lusigny à Nogent sur Seine. Evidemment tout le monde se rendait compte que cela ne pouvait pas fonctionner, pourtant nos 2 voix furent les seules à s'opposer à ce projet au sein du Conseil Municipal. Aujourd'hui le projet a été révisé à la baisse, mais le fond reste le même. La question de fond n'a jamais été posée aux citoyens : êtes-vous d'accord pour que les prérogatives du Conseil Municipal soient peu à peu transférées au Grand Troyes (Oh pardon à Troyes Champagne Métropole) ?

Qu'un certain nombre de compétences soient mutualisées, sur le papier cela semble pertinent. Encore faut-il que l'organisation permette de simplifier les circuits administratifs.

Parlons clair : à ce niveau le Grand Troyes est loin de répondre aux attentes. ... Bref ce grand machin coûte très cher et n'est guère efficace. Peu importe : il suffit d'agrandir le territoire d'action pour que tout le monde finance le grand machin et tout ira mieux...

Nous restons attachés à une démocratie de proximité. Pensez-vous que la voix des Sancéens sera toujours autant prise en compte au sein de Troyes Champagne Métropole ? La réponse est clairement : NON.

Première conséquence : au 31 Décembre 2016 nous perdons notre Syndicat des Eaux intercommunal après 70 ans d'existence. Nous avons ainsi l'eau la moins chère de l'Aube. Demain VEOLIA va tout gérer : Sancéennes, Sancéens ouvrez vos porte-monnaie.

Après une année 2016 difficile sur tous les fronts (politique, économique, social), il faut souhaiter que 2017 nous apporte la sérénité nécessaire à notre bien-être. L'équipe de de Changeons d'air vous présente ses Meilleurs Vœux.

Patricia BIZZARI et Jean-Marc WEINLING
pour Changeons d'air à Saint-Julien.

Tout d'abord, permettez-moi au nom d'Agir et Construire de présenter nos vœux de bonne et heureuse année à tous les administrés de notre commune.

Enfin, tenant compte des informations en notre possession, nous pouvons nous exprimer timidement sur les projets de la majorité... comme nous le dénonçons depuis le début de ce mandat rien n'est très précis sur chaque dossier. Les dépenses communiquées sont toujours évaluées sans les détails réels des investissements et du fonctionnement.

En ce qui concerne le Canal sans eau : Je me suis exprimé en séance du dernier Conseil municipal sur l'accès au site par l'Allée du Château des Cours ! En effet, cet accès entrée et sortie me semble très mal pensé car déjà à l'heure actuelle des ralentissements importants existent aux heures de pointe... avec une maison de retraite, un collège et une maison médicale l'augmentation du trafic ne fera qu'amplifier ce problème ! Je pense que les visiteurs chercheront une entrée et sortie plus facile en empruntant l'Avenue de la Gare et l'Impasse des Philippats... à suivre !

Quant au dossier de l'antenne relais de la Burie... lors de notre mandat 2008/2014 et en tant que maire à l'époque, j'ai reçu le technico-commercial et un ingénieur du prestataire, ils n'ont pas réussi à me convaincre et j'ai refusé cette installation dans un environnement pavillonnaire, j'ai proposé au prestataire de s'orienter vers des zones non proximales des habitations.

Quant à l'argument du maire aujourd'hui (article de presse du 23 décembre 2016) « comme si on changeait la fenêtre de sa cuisine » je pense que celui-ci ne connaît pas vraiment les règles et principes physiques des ondes radio et des champs électromagnétiques !

Ci-dessous : Un peu de technique me semble utile

en regard avec le principe de précaution entrant dans la responsabilité du maire envers les riverains et administrés de notre commune.

Les antennes relais ont-elles un impact sur la santé des riverains ? Oui selon une enquête réalisée par l'Association Santé et environnement de France ou participe près de 2500 médecins. Les troubles identifiés dus aux rayonnements électromagnétiques sont : Acouphènes, céphalées, troubles du sommeil, parfois difficultés de concentration, fatigabilité, irritabilité, nausées, somnolence...

Une enquête a démontré que les niveaux de champs électromagnétiques peuvent être très élevés, même sous les antennes !

Pour limiter l'exposition du grand public à des champs faibles, en 1999 les parlementaires proposaient une norme à 1Volt par mètre (1Vm) ce qui correspond à 0,6V/m pour la seule téléphonie mobile. Pour établir cette norme, ils s'étaient basés sur de nombreuses études scientifiques qui montrent que des modifications biologiques apparaissent dès 1V ou 1,2V/m. Actuellement en moyenne 41V/m, là il s'agit d'une décision politique et non d'une étude scientifique ou sanitaire !

Pour les opérateurs, Les bâtiments HLM et les propriétaires sont des aubaines car ils n'ont qu'une seule personne à convaincre et pas des dizaines comme c'est le cas des copropriétés !!!

Aujourd'hui, en France, la norme oscille entre 41 et 61 Volts /mètre alors que l'ensemble de nos voisins européens a adopté des normes comprises entre 3 et 6 Volts/mètre.

En mai 2011, le Conseil de l'Europe a reconnu que les émissions de la téléphonie mobile étaient une attaque à la santé publique.

La balle est dans votre camp Mesdames et Messieurs les élus de la majorité.

Daniel Picara.

Téléthon

LES 7 HEURES DU TELETHON 2016 DU VELO CLUB SANCEEN



Fidèle à ses habitudes, le VCS a organisé le samedi 3 décembre en collaboration avec le Cyclo Club Troyen Savinien, la 29^{ème} édition du Téléthon.

C'est une manifestation humanitaire dont le but est de collecter des fonds pour financer la recherche de thérapies innovantes et pour améliorer la qualité de vie des malades.

Toute l'équipe d'organisation du VCS et du CCTS, étaient mobilisée pour assurer la réussite de la manifestation. C'est à l'Espace Grimont, que les organisateurs étaient présents pour accueillir les participants et enregistrer les engagements de tous ceux qui viennent faire du sport pour une belle cause, et chacun selon ses possibilités.

Ils pouvaient en effet, faire du vélo ou marcher ou faire du VTT. Le circuit proposé aux cyclos était un parcours de 21 km très roulant et accessible à tous. Les marcheurs devaient parcourir un circuit de 4 km fléché dans les rues de Saint Julien. Enfin, la nouveauté de cette année comportait un parcours VTT de 15 km.

Les premiers départs ont eu lieu à 9h00, et ils se sont échelonnés jusqu'à 16h00. Il faut souligner une participation massive, supérieure aux dernières éditions puisqu'on recensait 130 cyclos, 75 marcheurs et 10 Vtt, soit au total 215 personnes. Il faut dire que la modicité de l'engagement (2 euros) et la finalité de l'opération ne pouvaient qu'encourager la venue d'un public nombreux.

Les participants et leurs accompagnateurs pouvaient se désaltérer grâce à la prévoyance et à l'excellente organisation du Vélo Club Sanceen.

Cette manifestation a permis au VCS de collecter 1 349 euros pour le Téléthon. Un bel exemple d'événement où le sport rythme avec un grand élan de générosité. Un grand merci à M. Beau, président du VCS, à toute son équipe, ainsi qu'à celle du CCTS, pour ce beau geste humanitaire.

DEUX BEAUX COURTS RENOVES POUR LE TENNIS CLUB SANCEEN

Les deux vieux courts de tennis du stade de la Burie, âgés de 26 ans, ont cédé la place à deux courts neufs en béton poreux, teints en bleu.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Euro 2000 pendant le mois d'octobre, et ils sont désormais opérationnels. Ils pourraient, si le temps le permet, être utilisés pour les championnats d'hiver. Les Services techniques de la ville, ont suivi de près la réalisation de ces équipements, et apporteront quelques améliorations pour les rendre accessibles à tous. Le T.C.Sanceen peut disposer désormais de 2 courts extérieurs en béton poreux et de 2 courts couverts en résine.

LE CHANGEMENT DES COUVERTURES DES STRUCTURES TENNISTIQUES SE POURSUIT

La couverture des courts en intérieur était très abîmée et devenait dangereuse, pour les utilisateurs. L'usure du temps était palpable, la bâche était usée par le temps et le soleil et lésardée par endroit. L'imperméabilité n'était plus assurée.

C'est pourquoi, la Municipalité a décidé de procéder à son renouvellement. Les travaux sont effectués par l'entreprise 2CI, et ils devraient être finalisés pour la fin de l'année. Ils comportent une extension permettant de créer, une surface de stockage, des équipements





IGN Propreté
by Jimmy FEDER

**REMISE EN ÉTAT
NETTOYAGE VITRERIE**

Confiez vos Nettoyages
difficiles à des Professionnels

03 25 72 30 30 - SAINT-JULIEN
www.ign-proprete.fr - bureau@ign-proprete.fr

Goûter des aînés

Ce jeudi premier décembre a eu lieu la troisième édition du goûter des aînés. 300 de nos seniors sont venus profiter de cette après-midi récréative.



Image de Marc a animé par des chansons et des danses anciennes, nos seniors ont pu danser et du coup oublier leurs douleurs, pour certains ce fut l'occasion de se retrouver autour d'une boisson chaude ou froide accompagnée de chouquettes clémentines et papillotes. En repartant ils ont pu emmener une petite brioche ainsi que leur colis de fin d'année. Un grand merci à toute l'équipe du CCAS ainsi qu'à Béatrice et Pascale. Pour nos seniors n'ayant pu se déplacer à ce goûter l'équipe municipale ira à votre domicile vous apporter votre colis de Noël.

Dés janvier 2017 nos seniors sont invités à s'inscrire auprès de Béatrice à la Mairie pour le repas du Dimanche 2 Avril 2017 à 12 heures



Le sancéen sénior

Le CCAS de la mairie de Saint-Julien-les-Villas met en place un nouveau service de transport pour effectuer le déplacement entre des points de rendez-vous bien défini et l'Intermarché (Saint-Julien-les-Villas) et entre l'Intermarché et le lieu



de domicile des usagers. La personne en charge aidera les usagers à remonter leurs courses dans leurs domiciles.

Cette prestation s'effectue le mardi matin et le jeudi matin et est totalement gratuite.



Pour plus de renseignement ou vous inscrire, contacter LOTZ Johanna à la mairie de Saint-Julien-les-Villas au 03.25.71.79.30



Résidence La Moline

Vendredi 9 septembre 2016, 5 résidents de la Moline se sont déplacés à Mery sur Seine à la résidence Delatour pour participer au championnat de pétanque inter maison.



Jeudi 17 novembre 2016 le beaujolais nouveau est arrivé à la Résidence de la Moline. A cette occasion Baptiste le cuisinier à l'Ehpad a préparé un buffet de qualité dégusté par les résidents, personnel et

bénévoles. Christian et Mireille bénévoles ont animé cet après midi avec un beau répertoire de chansons

Le mercredi 23 novembre 2016 la résidence de la Moline a fêté la Sainte Catherine. Le groupe John's Maxime a animé cet après midi festive. Les résidents portaient un magnifique chapeau réalisé aux ateliers de créativité.



La Renaissance
IMPRIMEUR - EDITEUR

**Impression offset et numérique
petits et grands formats**

Bureaux et ateliers : Z.I. des Écrevolles
Avenue des Tirverts - 10150 Pont-Sainte-Marie
Tél. 03 25 70 44 70 • Fax 03 25 70 44 99

OBS Bâtiment & Habitat
la passion du métier

Couverture - Plomberie - Étanchéité - Charpente - Désamiantage

GRUPE OBS BÂTIMENT & HABITAT
Rue Alexandre Yersin - ZA Coulmet - 10450 BRÉVIANDES (TROYES)

Tel. 03 25 49 52 80 - Fax 03 25 75 37 48
contact@obs-batiment-habitat.fr

www.obs-batiment-habitat.fr

Naissances

Septembre

- 17 : **Manaya JUVENAL**, 15 rue du Bois Gibault
 23 : **Daphné GANDON**, 82 rue Nicolas Rémond
 24 : **Rayane FINOT HELAL**, 151 Avenue Michel Baroin
 26 : **Salimatou BAGAYOKO**, 63 Avenue de la Gare
 27 : **Nahil BOUZARI**, 1E Boulevard de Dijon

Octobre

- 10 : **Elsa-Lise CATERINO**, 12 rue Corneille
 14 : **Blanche TISSERAND**, 8 bis rue Louis Blanc
 18 : **Lucie CHALLIER**, 22 rue Gambetta
 20 : **Louane PACHEGO PIRES**, 7 rue du Canal
 21 : **Nathan PROFIT**, 11 bis rue des Vannes
 24 : **Liam MOHAMED**, 1E Boulevard de Dijon
 25 : **Julio DUPONT**, 48 rue de la Libération

Novembre

- 21 : **Sofia CLIMENT**, 6 bis rue des Vannes
 22 : **Eliott VIENNOT**, 36 rue Jean Jaurès

Décembre

- 01 : **Elya MABOUROUKOU**, 1 rue Montaigne
 07 : **Anna JAMET**, 3 Villa Mon Logis
 07 : **Yasin YAYAOU**, 1H Boulevard de Dijon
 07 : **Nathaël LUDOT**, 3 rue Louis Blanc
 08 : **Emma DÉSIRÉE**, 151 Avenue Michel Baroin
 16 : **Erwan LE FAOU**, 25 rue du Bois Gibault
 20 : **Stan DOBROWOLSKI**, 19 rue Henri Dunant
 23 : **Maïssane JRATLOU**, 136A Boulevard de Dijon

Mariages

Septembre

- ♥ 24 : **Matthieu CHERTIER**, géologue, domicilié à Schaerbeek (Belgique) 11, rue Aimé Smekens, et **Claire FREDERIC**, ingénieure pharmaceutique, domiciliée à Schaerbeek (Belgique) 11, rue Aimé Smekens, et résidant à Saint-Julien-les-Villas, 5, rue du Bois Dorieux
 ♥ 24 : **Guy BORTZMEYER**, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 28, rue de la Commanderie et **Arlette HORDÉ**, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 28, rue de la Commanderie

Octobre

- ♥ 29 : **Emmanuel RAVEAUX**, ouvrier intérimaire, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 47, Avenue Michel Baroin et **Angélique DESCOLIS**, sans profession domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 47, Avenue Michel Baroin

Décembre

- ♥ 03 : **Jacques GUÉRAULT**, retraité, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 5, rue Chénier et **Réjane COSSARD**, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas 5, rue Chénier
 ♥ 17 : **Didier JARROUSSE**, coursier, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 1B, Boulevard de Dijon et **Martine CAMUS**, retraitée, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 1B Boulevard de Dijon

Décès

Septembre

- 20 : **Michel PÉRIC**, retraité, 67 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue Louis Blanc
- 22 : **Jean HARDY**, retraité, 73 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 6, rue de la Commanderie
- 29 : **Gisèle LE CROM** veuve HÉRELLE, retraitée, 87 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

Octobre

- 05 : **Hélène MLODZINSKA** épouse MOUGIN, retraitée, 92 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 15 rue Henry Regnault
- 10 : **Abdelhafid KHALFALLAOUI**, retraité, 66 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 87 rue Thénard
- 11 : **Sébastien VERLEY**, sans profession, 49 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 11 B rue Aristide Briand
- 15 : **Marcel DOUSSEAU**, retraité, 83 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 9 rue de Sancey

Novembre

- 14 : **Michel DUPRÉ**, retraité, 72 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 5, rue Guillaume Apollinaire
- 15 : **Gaëtan SANCHEZ**, sans profession, 38 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 16 bis rue du Moulin le Roi
- 24 : **Raymond LEGROS**, retraité, 95 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 16 Boulevard de Dijon
- 26 : **Renée CORNETTE** veuve MAIRE, retraitée, 96 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 132 Boulevard de Dijon

Décembre

- 04 : **Frédéric RAMONNET**, comptable, 55 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas 48 rue des Vannes
- 04 : **Colette HAUPOIS** épouse CONNÉGAN, retraitée, 88 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 6 Villa Mon Logis
- 16 : **Jeannine BRÉE** épouse HEINY, retraitée, 87 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 68 Avenue Michel Baroin
- 22 : **Danièle BLUM** épouse BACRI, retraitée, 69 ans, domiciliée à Saint-Julien-Villas, 108 rue Nicolas Rémond
- 23 : **Bernard BARRÉ**, sans profession, 50 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet

Patricia BIZZARI

Présidente Départementale
de l'Association Nationale des Anciens
Combattants et Amis de la Résistance
ANACR

Jean-Michel VIART

Maire
Vice Président du Grand Troyes

Jean-Marie GUYOT

Président du Comité d'Entente
des Anciens Combattants, Prisonniers
et Victimes de Guerre
de Saint-Julien-les-Villas

Sous le Haut Patronage de
Monsieur Jean-Marc TODESCHINI

Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire

vous invitent à l'inauguration du

« **Chemin de Mémoire 1939-1945** » de Saint-Julien-les-Villas

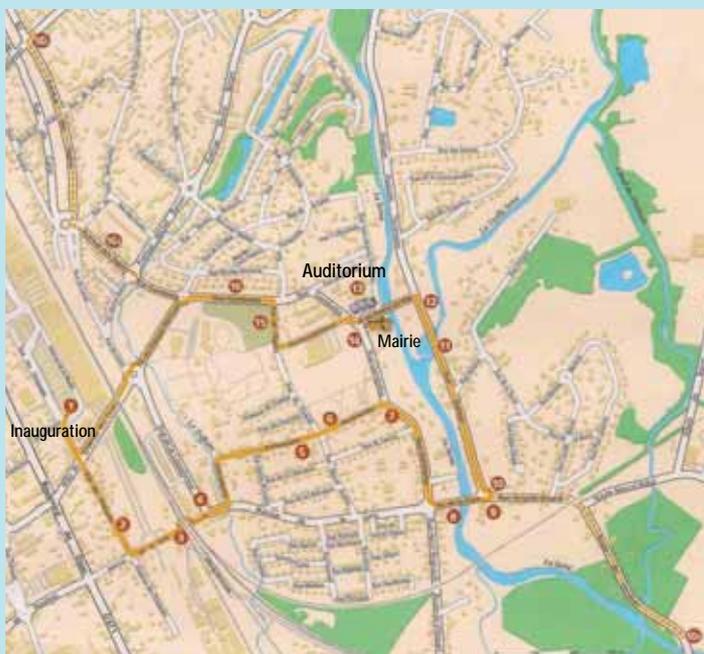
Vendredi 27 janvier 2017 à 18h00

20 avenue de la Maille
10800 Saint-Julien-les-Villas

L'inauguration sera suivie d'un vin d'honneur et d'une exposition sur la Résistance de l'ANACR
(Auditorium de la Maison du patrimoine)



Réponse souhaitée pour le 17 janvier 2017 à s.burri@saintjulienlesvillas.fr ou au 03.25.71.79.34



PROGRAMME

Vendredi 27 janvier 2017

- 18h00 :** Inauguration du Monument « Totem », allocutions et embrasement
20 rue de la maille
- 19h00 :** Inauguration de l'exposition sur la Résistance ANACR
puis remise des livres aux personnes ayant participé
au « Chemin de Mémoire 1939-1945 » suivie d'un vin d'honneur.
Auditorium

Samedi 28 janvier 2017

- 10h00 :** Exposition sur la Résistance ANACR Auditorium
- 10h00 :** Dédicace du livre « Emeline et le Chemin de Mémoire » Auditorium
Vente et dédicace du livre « Chemin de Mémoire 1939-1945 »
- 10h30 :** Parcours du Chemin de Mémoire commenté par Mme Patricia Bizzari
20 rue de la Maille
- 15h00 :** Conférence « les lycéens dans la Résistance »
Par Jacques Varin, secrétaire général de l'ANACR
Auditorium
- 16h30 :** Projection gratuite du film « Libre » (ciné-club : Cine3 Aube)
Film de Jean Renoir de 1943 Auditorium
- 19h30 :** Projection gratuite du film « Marie-Octobre » (ciné-club : Cine3 Aube)
Film de Julien Duvivier de 1959 Auditorium

Dimanche 29 janvier 2017

- 10h00 :** Exposition sur la Résistance ANACR Auditorium
- 10h00 :** Vente et dédicace du livre « Chemin de Mémoire 1939-1945 »
Auditorium
- 10h30 :** Parcours du Chemin de Mémoire commenté par Mme Patricia Bizzari
20 rue de la Maille
- 15h00 :** Conférence : « Portraits de femmes aubois dans la Résistance »
par M. Sébastien Touffu & Mme Patricia Bizzari Auditorium
- 18h00 :** Clôture des manifestations « Chemin de Mémoire 1939-1945 »
Auditorium
Exposition temporaire sur la Résistance ANACR à la bibliothèque de
Saint-Julien-les-Villas jusqu'au 4 février 2017.